

## III

## LES DYNAMIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

## Se défendre

**Les *castra* de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (400-900)**

Élisabeth Zadora-Rio  
UMR 7324 CITERES-LAT  
2013

L'existence d'enceintes fortifiées, implantées sur des reliefs de type éperon barré et désignées par les termes de *castrum*, *castellum* ou *oppidum*, est attestée en Touraine par les sources écrites dès l'Antiquité tardive. Amboise, déjà siège d'un *oppidum* à la fin de l'âge du Fer, est cité comme forteresse par Sulpice Sévère à la fin du 4<sup>e</sup> s., et Grégoire de Tours, au 6<sup>e</sup> s., mentionne l'existence de deux *castra*, à Chinon et à Loches. Selon son récit, la forteresse de Chinon, à l'intérieur de laquelle s'était réfugiée la population de la campagne environnante, résista victorieusement en 463 à un siège conduit par *Aegidius* à la tête d'une troupe de Francs, au cours de la guerre contre les Wisigoths, grâce à un miracle de saint Mexme qui avait fondé un monastère au pied du coteau (PIETRI 1983 : 123-128 ; LORANS 2006). La construction du *castrum* de Loches est un peu plus tardive : Grégoire indique en effet qu'elle est postérieure à celle du monastère fondé par saint Ours sous le règne du roi wisigoth Alaric II (484-507) (*Liber Vitae Patrum*, XVIII, 1) et donc postérieure également à la construction de l'église fondée par l'évêque Eustoche (442-458/9) dans le *vicus* de Loches (*Historiarum libri decem*, X, 31).

Sans doute faut-il compter également parmi les établissements fortifiés de l'Antiquité tardive le site de Maillé (aujourd'hui Luynes), bien qu'il ne soit pas qualifié expressément de *castrum* et que la fortification ait été manifestement délabrée à l'époque de Grégoire, qui y signale l'existence, au sommet du coteau, donc sur l'emplacement du château médiéval, d'un monastère entouré d'une enceinte ruinée (*Malliacensim monasterium - in cacumine montis est constitutum, ab antiquis vallatum aedificiis iam erutis* [*Liber in Gloria Confessorum*, 21]).

Il est notable que dans le cas d'Amboise, Chinon et Loches le *castrum* ait été associé, sous un même toponyme, à un *vicus*. À propos d'Amboise, Sulpice

Sévère indique explicitement que le *vicus* était localisé à l'intérieur de la forteresse d'origine gauloise (*in vico Ambatiensi, id est castello veteri*), dans laquelle il mentionne la présence d'une communauté cléricale établie vers la fin de l'épiscopat de saint Martin qui y avait fondé une église (*Gallus*, Dialogues sur les vertus de saint Martin, 3, 8, 4 ; PIETRI 1983). Dans le cas de Chinon, que Grégoire qualifie de *vicus* lorsqu'il s'agit de la célébration d'une fête de Pâques ou de la fondation d'une église (non identifiée) par l'évêque Brice (397-442), et de *castrum* dans le contexte militaire des luttes entre Francs et Wisigoths vers 463, la relation topographique entre *vicus* et *castrum* est moins claire. Même si l'existence d'une agglomération gallo-romaine, le long de la Vienne, au pied du *castrum*, est probable (DUFAY 2012), il n'est guère possible de déterminer si ces deux termes renvoient, dans les écrits de Grégoire, à un même espace bâti ou à des éléments dissociés mais complémentaires. Le doute subsiste également pour Loches : l'existence, à l'intérieur du *castrum*, de l'église Sainte-Marie-Madeleine, sur l'emplacement de laquelle fut fondée la collégiale Notre-Dame, remonte au moins au 6<sup>e</sup> s. puisqu'elle a bénéficié d'une donation du roi Childebart, ainsi que le souligne Élisabeth Lorans (1996 : 59), mais compte tenu de la fréquence des lieux de culte multiples à l'époque de Grégoire (ZADORA-RIO 2008 : 62), elle ne doit pas nécessairement être identifiée avec l'église fondée par l'évêque Eustoche dans le *vicus* de Loches.

Comment se représenter la réalité matérielle de ces établissements fortifiés de hauteur et leur fonction dans le système de peuplement ? Longtemps l'historiographie les a interprétés exclusivement comme des lieux de refuge investis de façon plus ou moins durable par des populations fuyant des troubles guerriers et vivant dans des conditions précaires. Les recherches archéologiques entreprises depuis une dizaine d'années sous l'impulsion de Laurent

Schneider ont entraîné une remise en cause profonde de ces interprétations, tout au moins dans certaines régions. Dans le Midi, elles ont révélé la fréquence de ces nouveaux établissements perchés sur des reliefs difficilement accessibles, que l'on trouve dans tout l'arc méditerranéen mais aussi dans la basse et moyenne vallée du Rhône, essentiellement entre la fin du 5<sup>e</sup> et le premier tiers du 6<sup>e</sup> s., et elles ont montré que ces *castra* dotés d'une enceinte, d'une ou plusieurs églises, qui pouvaient abriter des bâtiments publics et une production artisanale diversifiée, étaient bien insérés dans les réseaux du grand commerce méditerranéen et représentaient l'émergence d'un nouveau "niveau de villes", entre les chefs-lieux de cités et les établissements ruraux (SCHNEIDER L. 2007 ; SCHNEIDER L. 2013). Contrairement au Languedoc, où des fouilles de grande ampleur ont révélé à la fois la diversité et l'originalité profonde de l'organisation spatiale de ces établissements, aussi éloignée des traditions romaines que des *castra* du Moyen Âge central, les données archéologiques font presque entièrement défaut en Touraine. À Chinon, qui est actuellement le site le mieux connu, il faut signaler cependant la découverte récente de plusieurs tronçons et d'une tour du rempart du 5<sup>e</sup> s., ainsi que de structures excavées du haut Moyen Âge à l'intérieur du château médiéval (DUFAY, CAPRON 2012 : 42-50).

Si on ne peut transposer purement et simplement à la Touraine les résultats obtenus dans le Midi de la France, certains indices suggèrent cependant que ces établissements fortifiés ont pu également y occuper une position éminente dans la hiérarchie du système de peuplement.

Amboise, Chinon, Loches figurent parmi les quelque 26 ou 27 lieux d'émission monétaire connus en Touraine au 7<sup>e</sup> s., et les monnaies frappées à Chinon, qui portaient l'inscription *Cainone cas*, étaient explicitement rattachées au *castrum*. Après l'abandon du monnayage en or vers 670, Amboise et Chinon, comptent parmi les cinq localités qui ont continué à frapper monnaie jusqu'à la réforme monétaire de Pépin le Bref au milieu du 8<sup>e</sup> s. Par la suite, après un siècle et demi d'interruption, seul Chinon a repris la frappe de monnaie entre la fin du 9<sup>e</sup> s., et la fin du 10<sup>e</sup> s. (DUMAS-DUBOURG 2005 ; ZADORA-RIO 2008 : 80-84).

Sous le règne des Carolingiens, diverses sources indiquent que ces forteresses relevaient de la puissance publique. Au 9<sup>e</sup> s., le *castrum* de Loches est aux mains du roi Charles le Chauve qui en dispose en faveur d'un de ses puissants vassaux qui appartenait au lignage des Lambert-Guy-Garnier dont les membres ont exercé les offices de marquis de la marche de Bretagne et de comte de Nantes et d'Angers. À la fin du 9<sup>e</sup> ou

au tout début du 10<sup>e</sup> s., à l'occasion du mariage de la fille de Garnier de Loches, Roscille, avec Foulque le Roux, qui fut d'abord vicomte d'Angers, puis comte d'Anjou, le *castrum* de Loches passa aux mains du lignage comtal angevin, avec celui de La Haye (aujourd'hui Descartes), dont c'est la première attestation (BOUSSARD 1962 ; GUILLOT 1972).

D'après la Chronique des comtes d'Anjou, le *castrum* d'Amboise, ruiné par les Normands, aurait été reconstruit par le roi Louis le Bègue et attribué vers 877-879 à Ingelger, le fondateur de la dynastie angevine. Comme Loches et La Haye, Amboise constituait donc une enclave de la dynastie angevine en Touraine depuis la fin du 9<sup>e</sup> s.

Le *castrum* de Preuilley-sur-Claise est mentionné pour la première fois dans un document daté d'avril 878 qui indique qu'il a été construit sur des terres appartenant à Saint-Martin de Tours par Hugues l'Abbé, cousin germain de Charles le Chauve, qui recueillit, après la mort de Robert le Fort en 866, tous les honneurs et les bénéfices tenus par celui-ci, parmi lesquels les offices de comte de Tours et abbé laïc du chapitre Saint-Martin de Tours. La construction du *castrum* de Preuilley, au sommet d'un relief qui domine la Claise, peut donc être située entre 866 et 878.

Le fait que les localités d'Amboise, Chinon, Loches, et Maillé aient été intégrées dans le réseau administratif carolingien en tant que chefs-lieux de viguerie aux 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> s. constitue également un indice de leur rôle en tant que sièges de l'autorité publique - mais ce n'est pas le cas de La Haye ni de Preuilley (ZADORA-RIO 2008 : 90-94). Chinon paraît avoir occupé une position prééminente. C'est le seul *castrum* qui soit doté, à l'instar de la cité de Tours, d'un *suburbium* qui est mentionné à quatre reprises au cours du 10<sup>e</sup> s. C'est aussi, en dehors de Tours, le seul lieu d'émission monétaire à l'époque carolingienne en Touraine (DUMAS-DUBOURG 2005).

Les *castra* de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge connus en Touraine sont caractérisés par une grande pérennité. Amboise, Chinon, Loches, ont été le siège de châteaux comtaux jusqu'à la conquête de la Touraine par Philippe Auguste en 1204, et sont devenus ensuite des châteaux royaux. Maillé, La Haye, et Preuilley sont devenus des sièges d'importantes seigneuries châtelaines au 11<sup>e</sup> s. Cette pérennité des établissements de hauteur en Touraine paraît trancher avec le caractère éphémère de bon nombre de *castra* de l'Antiquité tardive dans le Midi, ainsi que dans l'Anjou voisin, où plusieurs sites désertés sont connus.

**Sources citées**

Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise, éd. L. Halphen et R. Poupardin, Paris 1913.

Grégoire de Tours, *Historiarum libri decem*, éd. B. Krusch et W. Levison, MGH, SRM, I, 1, 1937-1951, rééd. 1962.

Grégoire de Tours, *Liber Vitae Patrum, in Miracula et opera minora*, éd. B. Krusch, MGH, SRM, I, 2, 1885, rééd. 1969.

Grégoire de Tours, *Liber in Gloria Confessorum, in Miracula et opera minora*, éd. B. Krusch, MGH, SRM, I, 2, 1885, rééd. 1969.

Sulpice Sévère, *Gallus : Dialogues sur les vertus de saint Martin*, édition et traduction Jacques Fontaine, Sources chrétiennes n° 510, Lyon 2006.

**Bibliographie**

BOUSSARD 1962

Boussard J. - L'origine des familles seigneuriales dans la région de la Loire moyenne, *Cahiers de civilisation médiévale*, 3 : 303-322.

DUFAÿ 2012

Dufaÿ B. - L'évolution d'une agglomération : l'exemple de Chinon, in : Boucher T., Michaux G. - *Les Gallo-Romains entre Loire et Vienne, 40 ans de découvertes archéologiques, catalogue de l'exposition présentée à l'écomusée du Véron du 14 avril 2012 à novembre 2013*, Communauté de communes du Véron : 36-41.

DUFAÿ, CAPRON 2012

Dufaÿ B., Capron F. - *Forteresse de Chinon (37072). Opération(s) réseaux*, 3 vol., Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire, Tours.

DUMAS-DUBOURG 2005

Dumas-Dubourg F. - Note sur l'atelier monétaire de

Chinon du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 44 | 2005, mis en ligne le 01 décembre 2006, URL : <http://racf.revues.org/535>.

GUILLOT 1972

Guillot O. - *Le comte d'Anjou et son entourage au XI<sup>e</sup> siècle*, Picard, Paris.

LORANS 1996

Lorans É. - *Le Lochois du haut Moyen Âge au XIII<sup>e</sup> siècle. Territoires, habitats et paysages*, Université de Tours, Tours.

LORANS 2006

Lorans É. (dir.) - *Saint-Mexme de Chinon, I<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Archéologie et histoire de l'art, 22, CTHS, Paris.

PIETRI 1983

Pietri L. - *La ville de Tours du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècles, naissance d'une cité chrétienne*, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome, 69), Rome.

SCHNEIDER L. 2007

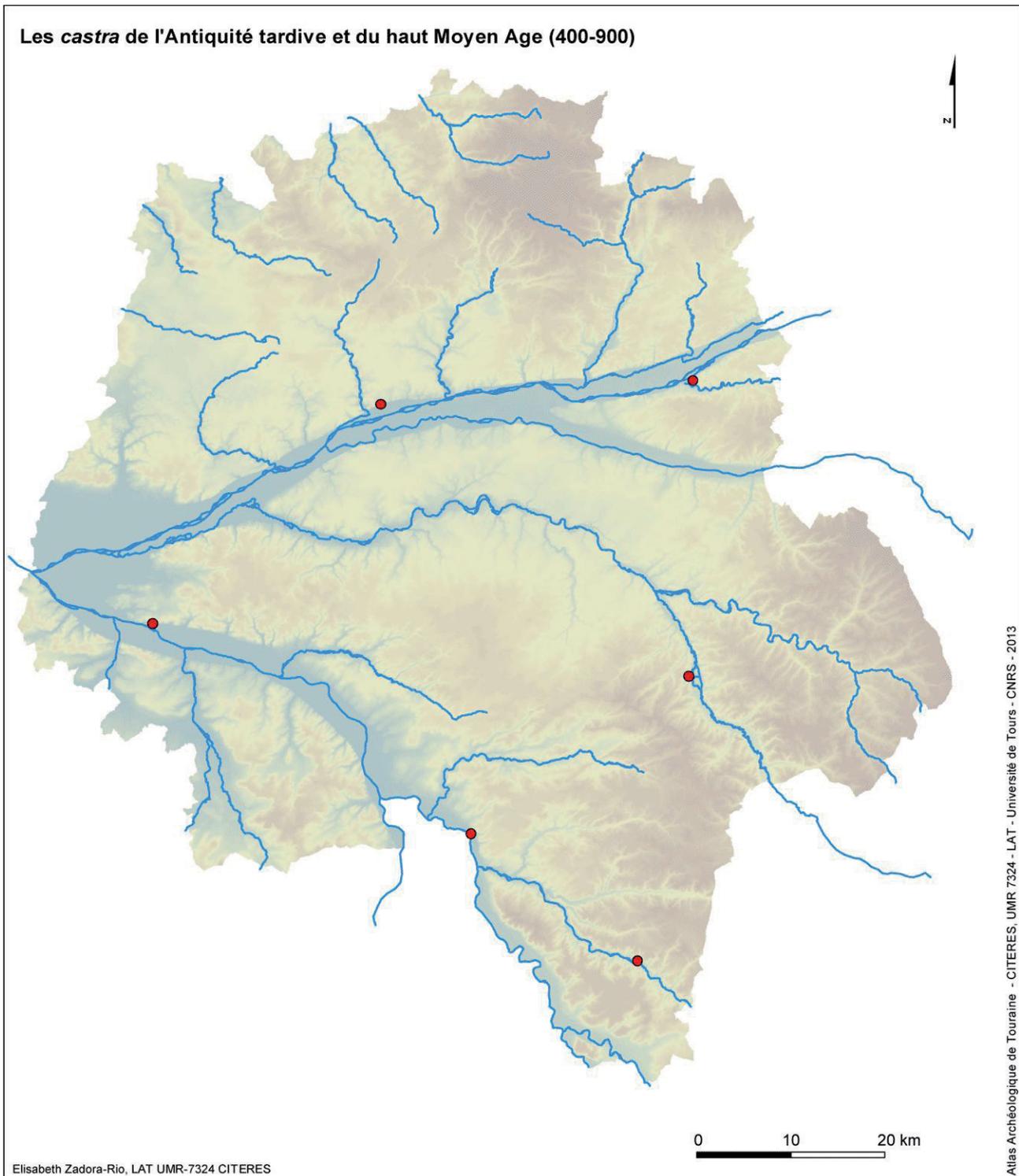
Schneider L. - Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du Sud-Est de la France, de l'Antiquité au Moyen Âge (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.). Essai de synthèse, *Gallia*, 64 : 11-56.

SCHNEIDER L. 2013

Schneider L. - *Établissements de hauteur, castra, oppida et politogenèse du premier Moyen Âge en France méditerranéenne*, Dossier d'HdR, vol. 4, Université de Tours.

ZADORA-RIO 2008

Zadora-Rio É. (dir.) - *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 34, FERACF, Tours.



**Carte 1.** L'existence d'enceintes fortifiées, implantées sur des reliefs de type éperon barré et désignées par les termes de *castrum*, *castellum* ou *oppidum*, est attestée en Touraine par les sources écrites dès l'Antiquité tardive : Amboise, déjà siège d'un *oppidum* à la fin de l'âge du Fer, est citée comme forteresse par Sulpice Sévère à la fin du 4<sup>e</sup> s., et Grégoire de Tours, au 6<sup>e</sup> s., mentionne l'existence de deux *castra*, à Chinon et à Loches.

Sans doute faut-il compter également parmi les établissements fortifiés de l'Antiquité tardive le site de Maillé (aujourd'hui Luynes), bien qu'il ne soit pas qualifié expressément de *castrum* et que la fortification ait été manifestement délabrée à l'époque de Grégoire, qui y signale l'existence, au sommet du coteau, d'un monastère entouré d'une enceinte ruinée.

Deux autres forteresses sont attestées au 9<sup>e</sup> s., à La Haye (aujourd'hui Descartes) et à Preuilly-sur-Claise.

Les *castra* de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge connus en Touraine sont caractérisés par une grande pérennité. À l'exception de La Haye et Preuilly, ils sont tous devenus sièges de vigueries aux 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> s. Amboise, Chinon, Loches, ont été le siège de châteaux comtaux jusqu'à la conquête de la Touraine par Philippe Auguste, et sont devenus ensuite des châteaux royaux. Maillé, La Haye, et Preuilly sont devenus des sièges d'importantes seigneuries châtelaines au 11<sup>e</sup> s.